



Lettre de mon village

PRIGNAC ET MARCAMPS

SEPTEMBRE 2016

Site Internet:
www.prignac-et-marcamps.fr

SOMMAIRE

- P 1 Projets municipaux**
Départ à la retraite
Bienvenue à la Directrice d'École
- P 2 Réunion du Conseil Municipal**
- P 3 Réunion du Conseil Municipal :**
Info CDC
- P 4 Bibliothèque**
- P 5 ASP**
Société des Fêtes
Expo CDC
Club du 3ème Printemps
Heure d'hiver
- P 6 Fête des Associations 2016**
- P 7 Fête des Associations 2016**
- P 8 Club de tennis**
Tour du Bourgeois

Projet de rénovation et d'agrandissement du cabinet médical et installation d'un commerce

C'est un coup dur pour nous, habitants de Prignac et Marcamps. Le départ en retraite de 2 médecins généralistes en 2 ans a engagé la municipalité à une réflexion pour anticiper sur une éventuelle désertification. Avec l'aide des praticiens actuellement en activités, nous souhaitons proposer et surtout maintenir une qualité de soins sur notre commune.

L'actuel centre médical à 30 ans d'existence et il a besoin d'être mis aux normes d'accessibilités et d'être rénové. Même si nous nous employons à désendetter la commune chaque année un peu plus, les finances de la municipalité ne nous permettent pas d'emprunter sans qu'il y ait un autofinancement pour réaliser ces travaux.

Nous avons donc entamé depuis quelques mois une réflexion et des études de faisabilité. Une solution se présente avec la possibilité d'agrandir le Centre médical et de rénover la partie ancienne. Des dossiers de demande d'aides publiques ont été déposés. Ces demandes ont abouti et nous avons présenté en conseil municipal un projet et son plan de financement. Ce projet avec l'offre d'une possible installation d'un boulanger est prévu pour s'autofinancer sur 15 ans par l'apport de nouvelles recettes de loyers sans tenir compte des recettes actuelles des loyers du cabinet médical.

Dans 15 ans, nous aurons des rapports financiers qui auront doublé, et ce n'est pas négligeable pour maintenir nos structures en bon état et offrir à nos habitants plus de services. Car aujourd'hui avec la baisse régulière des dotations de l'état, il est urgent de trouver d'autres ressources financières.

Nous espérons que ce programme pourra se concrétiser car nous pensons que ce sera un atout pour notre commune. Il permettra de pérenniser, voir, d'augmenter l'offre de soins sur notre territoire et d'améliorer les conditions d'accès aux soins à l'ensemble de nos concitoyens. Après les travaux, c'est 8 praticiens différents (2 de plus qu'actuellement) qui pourront exercer avec des conditions de travail améliorées.

Le Maire

Le docteur TEXIER lâche le stéthoscope

Une retraite bien méritée, après une vie consacrée à la médecine au service des Prignacais pendant plusieurs décennies.

Pour rendre hommage à l'homme, au médecin de campagne, nous invitons la population de Prignac et Marcamps, **le samedi 8 Octobre à 18 h 00 à la salle des fêtes** pour célébrer le départ à la retraite du Docteur TEXIER.

Le Maire

Une nouvelle directrice pour l'école maternelle et élémentaire

Les élèves de l'école maternelle et élémentaire de Prignac et Marcamps accueillent cette année une nouvelle directrice : Régine BLATER

Originaire de Seine Maritime et plus précisément du Havre, elle connaît bien la région pour avoir enseigné l'année passée sur Saint André de Cubzac.

Nous ne doutons pas qu'elle apporte dans ses cartons de nombreux projets et idées qui contribueront à l'épanouissement et à la réussite des élèves. Nous savons qu'elle est sensible au développement durable.

Elle sera épaulée dans sa tâche par ses collègues professeurs des écoles, les employés de la commune et la municipalité.

Bienvenue à Prignac et Marcamps !



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 21 juillet 2016

L'an deux mille seize le 21 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Prignac et Marcamps, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Michel GAILLARD, Maire.

PRÉSENTS : M. GAILLARD, Maire, M. GATARD, Mme ANDRIEU, M. BETEILLE, Mme GOGUERY, M. MONTEIL, M. MOUCHAGUE,

ABSENTS EXCUSES: Mme BOUCHET, Mme LALANDE, M. VEYSSIERE, Mme LEVREAUD, M. GRANCHERE.

Date de la Convocation : 18/07/2016

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 18 juillet 2016, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué le 21 juillet 2016 à 19 heures et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Ouverture de la séance par Monsieur le Maire

Désignation d'un secrétaire de séance : Géraldine GOGUERY

Approbation des procès verbaux du 26 mai et du 22 juin 2016 : approuvés à l'unanimité des membres présents.

En mémoire des victimes de l'attentat de Nice, le conseil municipal de PRIGNAC ET MARCAMP a observé une minute de silence

DELIBERATION MODIFICATIVE

Objet : MOUVEMENTS DE CREDITS POUR ACHAT DU BUS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2016

CREDITS A OUVRIR

CREDITS A REDUIRE

| Chapitre | Article | Opération | Ventilation | Service | Nature | Montant |
|--------------|---------|-----------|-------------|---------|-----------------------|------------------|
| 21 | 2182 | 105 | | | Matériel de transport | 20 000,00 |
| | | | | | | |
| Total | | | | | | 20 000,00 |

CREATION DE POSTE 18,5 ième /35 ième

| Chapitre | Article | Opération | Ventilation | Service | Nature | Montant |
|--------------|---------|-----------|-------------|---------|--------------------|-------------------|
| 020 | 020 | ONA | | | Dépenses imprévues | -20 000,00 |
| | | | | | | |
| Total | | | | | | -20 000,00 |

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C;

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents ;

DECIDE

la création au tableau des effectifs de la commune, à compter du 01 juillet 2016 d'un poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe pour 18.5/35ème, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;

En exercice : 12

Présents :12

Pour 6

Contre : 0

Abstention : 2

SUPPRESSION DE POSTE 20,5/35 ième

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C;

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents ;

DECIDE

la suppression au tableau des effectifs de la commune, à compter du 1^{er} juillet 2016 d'un poste d'Adjoint Administratif 2ème



classe pour 20,5 ième :

Accord du conseil municipal.

En exercice : 12

Présents : 12

Pour 6

Contre : 0

Abstention : 2

M. MOUCHAGUE demande si la poste verse une subvention à la commune pour l'agence postale.

Le Maire répond que OUI.

BUS SCOLAIRE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le bus que nous louons actuellement au SIRP Mombrier Samonac Saint Trojan est en vente.

Afin de pouvoir continuer ce service dans notre commune Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'achat du bus pour un montant de 20 000€. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat de celui-ci

QUESTIONS DIVERSES

- M. MOUCHAGUE signale qu'il est étonné que pour de la fête de la résistance organisée par l'association Histoire et Mémoire en Cubzaguais le 10 juillet à la Stèle, il n'y a pas eu de dépôt de gerbe par la commune.

Le Maire lui répond que c'est la commune de ST LAURENT D'ARCE qui se charge d'acheter une gerbe à cette occasion.

Il demande à Mme ANDRIEU, responsable du cadre de vie d'en prendre note pour l'année prochaine.

- CHEMIN DES PALUS : M. MOUCHAGUE signale que l'on ne peut plus circuler sur ce chemin à pied ou en vélo du fait que le chemin est poussiéreux.

- M. BETEILLE répond que des administrés se plaignent et précise qu'il serait fondamental de reboucher les trous

- M. MOUCHAGUE signale que ce serait « de l'argent jeté par les fenêtres ».

- M. GATARD signale qu'il va falloir prendre une décision dans l'avenir pour faire du bicouche. Le Maire répond qu'actuellement nous ne pouvons pas tout faire sachant qu'il y a d'autres chemins en mauvais état et que le budget ne nous le permet pas. Il faudrait réduire le tonnage et la vitesse

- TELEPHONE : M. MOUCHAGUE signale que lorsque les gens appellent sur le téléphone portable de la mairie, ils tombent sur la messagerie de M. JEAN-MARC SEURIN. Il demande à ce que la messagerie soit faite au nom de la mairie.

- STADE : M. BETEILLE souhaiterait que l'on mette un article dans le bulletin municipal pour signaler que le stade n'est pas une déchetterie et qu'il faut respecter les lieux.

- Monsieur le maire expose au Conseil Municipal que nous avons reçu un avis favorable pour la demande faite auprès de la DETR pour l'extension du cabinet médical et la création d'une boulangerie.

- 110 500 € pour l'extension du cabinet médical

- 27 375 € pour la boulangerie

Le maire précise que Mme BOUCHET donnera des informations complémentaires lors d'un prochain conseil municipal.

- Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier du Conseil Départemental dans lequel il est stipulé qu'une somme de 10 000 Euros est allouée pour l'abreuvoir. Par ailleurs, il précise qu'il faut adhérer à la fondation du patrimoine pour y avoir droit – 100 € l'adhésion

Une réunion est prévue à la rentrée avec l'Association du Patrimoine pour la marche des travaux.

SEANCE LEVEE A 19 HEURES 40.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Dans le cadre de la labellisation TEPCV, la Communauté de Commune de Bourgen Gironde a reçu, cet été, 2000 ampoules LED (E27 = Gros culot à visser) de la part d'EDF.

Afin de faire bénéficier les habitants du territoire de ces équipements, la Communauté de Communes lance une campagne de distribution en faveur du grand public dont les modalités sont les suivantes :

- **2 ampoules rapportées = 2 ampoules LED offertes**

- **Maximum 4 ampoules** par ménage

- Les ampoules rapportées (à filament, halogène, fluocompacte, LED en état de fonctionnement ou non) **ne doivent pas être cassées.**

Les ampoules LED sont disponibles à **l'accueil de la Maison des services au Public** aux horaires d'ouvertures habituels.

Il s'agit d'une opération totalement gratuite.

L'opération se clôturera le 1er décembre 2016

Developpement-durable@bourg-en-gironde.fr

<http://www.bourg-en-gironde.fr>



ASSOCIATION « PLAISIR DE LIRE »

Gestion associative de la
Bibliothèque de Prignac et Marcamps



Adhésion : 10 € / famille / an

QUELQUES NOUVEAUTÉS ...

Documentaires : La faculté - Espagne - Ukraine, le réveil d'une nation - Pancho Villa, roman d'une vie.

Romans Enfants : Le point de rupture - Anna annA - Des lauriers pour momo - Mémoire en mi - Opération Marie-Antoinette - Le garçon sans visage - Amrita et la fin de la mousson - Regarde Kwanita ! - Gamba et les rats aventuriers.

Romans Adolescents : La main de l'aviateur - Furie - Mes débuts dans l'art - Mon père - Black ice - Quand la banlieue dort - L'œil de Chaac - La grande môme - Crime tatoo - La folle rencontre de Flora et Max - Le silence des oiseaux - Miss Pérégrine et les enfants particuliers - A mort l'innocent.

Romans : Ton petit manège - Flowerbone - Les figures - Ma chère Lise - La vie d'Agnès - La vie d'après - Ce que dit Lili - Le tambour des larmes - Le voyage à l'envers - Serment d'automne - Celles qui attendent - Le jour où le ciel s'en va - Rose fountain motel - A l'ombre du Carreau - Terre déchue - Sur place, toute peur se dissipe - Le livre des mensonges - La trace du fils - Les petites guerres - Le dîner de trop - Euphoria - L'enfant noir - Lame de fond - Le sillage de l'oubli - Défaite des maîtres et possesseurs - La saison de l'ombre - Le feu de Jeanne - Trente nuances de gros rouge - Le chant de la Tamasee - Des carpes sous les bombes - Enfants perdus - Le goût de la mère - Treize mauvais quarts d'heure - Les amants de la terre sauvage - La fin - De tes yeux, tu me vis - La peau de l'ours.

Romans Policier : Contre-Attac - Mélodie en sous-sol - La fille de nulle part - Les enfants de la peur - Poussière tu seras - Le Léopard lubrique de Melancoly Cove - Montmartre, Mont des Martyrs - Ramones - Drive - Un tueur à Munich - Le serval noir - L'hiver des lions.

SF : La rédemption du marchand de sable - La science du Disque-monde - Or et nuit - Absinthium - Antichristus - Codex Angelicus - Perfidia - Reptilis - Sicarius - Tribulare.

BD : Astérix chez les Pictes - Le bossu de Notre-Dame - Aux origines des côtes de Bourg.

*Vous avez envie de vous « évader » par la lecture ?
Venez rejoindre l'équipe de bénévoles !!!*

Retrouvez nous

sur nos permanences à la bibliothèque:

Mardi de 17 h à 19 h

Mercredi de 16 h à 18 h

Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Mais aussi

sur rendez-vous en nous contactant par :

☎ : 05-57-68-20-69 (répondeur)

✉ : plaisirdelireprignacmarcamps@gmail.com

Suivez-nous sur :

🌐 : <http://mabib.fr/plaisir-de-lire>

📘 : <https://www.facebook.com/PLAISIRDELIREPRIGNACETMARCAMPES/>



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Le Calvaire de Cazelles restauré

Ce bel édifice, situé au croisement des chemins de Coubet et de Grandes Cazelles, vient d'être superbement restauré et réinstallé.

Vandalisé et couché au sol, voilà près de 3 ans, ce calvaire de pierre disparaissait peu à peu sous les ronces. Afin d'éviter sa destruction, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine a choisi de le restaurer entièrement. Totalement financé par notre association pour un montant de 1657,52 €, c'est l'entreprise Baboteau qui l'a réalisée et installée sur son emplacement d'origine. La croix en fonte a été offerte par un sympathisant. La pose de calcaire et de galets a été assurée par deux jeunes bénévoles, passionnés du patrimoine.

Implanté à cet endroit depuis des siècles, il servait vraisemblablement à marquer l'emplacement de la paroisse de Cazelles et de son église du XIIe siècle, Saint Félix.

Une bénédiction sera faite prochainement. Nous vous en tiendrons informés dans ces colonnes.

L'équipe de l'ASP



COMITE DES FÊTES

Comme nous vous l'avions annoncé, nous organisons le Réveillon de la Saint Sylvestre. Son menu et le prix paraîtront dans la prochaine édition avec le départ des inscriptions.

Les personnes désireuses de renseignements peuvent s'adresser au ☎ 05.57.68.32.14.et / ou au ☎ 06.70.54.78.07

Gabares de Gironde
Exposition conçue et réalisée par Guy Landry & Michel Vignau - Conservatoire de l'estuaire de la Gironde

Du 3 au 31 octobre
Pôle de la Mémoire Locale du Bourgeois

Tous les jours de
10h30 à 17h

Maison des Services au public
08 au mas - 33710 Bourg
05 57 94 06 88

Bibliographie
Pierre Siré, Le fleuve impossible, L'horizon charentais
Jean-Benoît Clergeau, Les petits caboteurs à voiles de l'estuaire de la Gironde, le petit pinnacé n° 22, Edition des 4 seigneurs,
François Beaudouin, Bateau des côtes de France, Edition des 4 seigneurs
François Beaudouin, Bateau des fleuves de France, Edition de l'estran
Jean-Paul Videau, L'enfant des gabares, Edition Mervid
Revue Chasse-Martin

CLUB DU 3^{ème} PRINTEMPS

Pour le mois d'octobre, nous avons un loto le 6 octobre 2016 suivi le 20 octobre d'un petit repas dans la salle du 3ème Printemps.

Pour le mois de novembre, un petit loto le 3 novembre 2016, ensuite le repas gratuit pour tous les adhérents.

Et pour les personnes désirant se joindre à nous : 30 Euros le repas avec orchestre. ☎ 06.20.54.57.83 le plus rapidement possible.

D'avance merci.

La Présidente
Jeanine CHAUVIN

PASSAGE A L'HEURE D'HIVER

« Mettez vos pendules à l'heure »

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit du samedi 29 octobre au dimanche 30 octobre 2016



Arrivée vélo



Animation marche

La nouvelle édition de la fête des associations organisée par la Commune a été l'occasion de montrer la vitalité du riche tissu associatif de notre village.

La nouvelle édition de la fête des associations qui s'est déroulée le samedi 3 septembre au site naturel du Moron, connaît un succès grandissant.

Elle apporte une fois encore la preuve de la richesse particulière du tissu associatif Prignacais, ainsi que de la diversité des activités proposées, qui vont de la culture (bibliothèque) en passant par les sports (tennis, vélo, marche, pétanque, pêche...) les arts martiaux (judo), les arts en général (dessin, photo, danse...), et les associations à activités multiples (comme A l'asso des jeux, et l'association des familles rurales).

L'objectif de cette manifestation est de présenter à l'ensemble des habitants de notre commune et des communes voisines, les associations qui offrent un large choix d'activités. Mais c'est aussi pour que les dirigeants, les bénévoles et adhérents des diverses associations se rencontrent et partagent des moments dans la bonne humeur. Un pari réussi !

Des animations ont été proposées pendant toute la durée de cette journée, qui s'est clôturée avec un repas et un concert de musique.

Nous remercions vivement l'ensemble des associations qui ont contribué à la réussite de cette journée et on vous donne rendez-vous pour l'édition 2017 !



Tennis



Danse



Club de marche



Le club de Judo et le Club de Danse ont pu faire partager leur passion. Les uns s'essayant au Judo et les autres à la Danse. Une animation émaillée d'éclats de rires dans une ambiance des plus conviviales.



Asso des jeux



Pétanque



Plaisir de lire



Dessin



Familles rurales



Judo



Club Photo



Danse



Repas champêtre du soir



Pêche

DES NOUVELLES DU TENNIS

Le tennis de Prignac/St Gervais s'associe avec le tennis de Bourg pour former l'UTBPG (Union tennis de Bourg, Prignac/St Gervais). Cette association a pour objet la pratique du tennis et le développement des liens amicaux au sein du groupe dans le respect des règlements de la FFT à laquelle elle est affiliée.

Les Avantages Pédagogiques : plus de cours homogènes adaptés au niveau des enfants, plus de créneaux disponibles pour les horaires des parents et pour les enfants qui veulent 2 entraînements par semaine, la possibilité de jouer en équipe jeune (et donc ne pas être isolé dans son petit club).

Pour les adultes : des cours plus adaptés au niveau de chacun, plus de partenaires possibles. Un fonctionnement de proximité au niveau des communes mais aussi une proposition d'animations collectives 4 fois par an : olympiades, tennis en Famille, les raquettes FFT et soirée Disco. Constitutions d'équipes dames pour les compétitions.

Pour les 2 associations locales : une mutualisation des moyens logistiques, pédagogiques et sportifs.

Au niveau de la CDC : un club de 350 adhérents qui pèse d'avantage pour les demandes de subvention et pour une demande de structures couvertes.

Un fonctionnement qui a pris racine depuis plusieurs années grâce à 2 moniteurs communs et très performants, 2 équipes dirigeantes qui se connaissent bien et travaillent ensemble.

Néanmoins Prignac garde son identité tennistique et continuera à organiser son tournoi adultes, ses plateaux pour les enfants et ses repas d'équipes... Le tournoi jeunes se faisait déjà et continuera à se faire avec Bourg et Pugnac.

Les cours enfants et adultes ont commencé la semaine du 12 septembre et les créneaux sont déjà bien remplis. Il reste encore quelques places, n'hésitez pas à nous contacter au ☎ 06 28 13 38 02 ou au ☎ 06 79 65 56 02

Le bureau du tennis



Les dirigeants de Prignac et Johannn septembre 2016



Une équipe dynamique

TOUR DU BOURGEOIS

Samedi 9 septembre avait lieu le 35^{ème} Tour du Bourgeois.

Un parcours escarpé mais qui n'as pas engendré de gros écart parmi les coureurs malgré la difficulté de la cote du Pain de Sucre où on pouvait s'attendre à des attaques et à des échappées. Des attaques elles ont bien eu lieu donnant un spectacle sportif de qualité.

Le circuit final autour de notre commune de Prignac et Marcamps fut remarquable et le vainqueur Clément Bétouigt-Suire (Mérignac VC) a battu Marié (St Martin de Seignaux) et devant son frère Jauffrey.

En pleine préparation des championnats du monde juniors Clément Bétouigt-Suire sera en octobre au Qatar où il avait pris la 2^{ème} place l'an dernier.

Un grand merci aux coureurs et aux organisateurs mais aussi aux signaleurs. La municipalité qui a participé à la mise en place avec l'aide de bénévoles et d'élus de la sécurité et du fléchage du parcours sur la commune a offert un goûter rafraîchissant après la remise des prix.



Podium du 35^{ème} Tour du Bourgeois où la chaleur a éprouvé coureurs , signaleurs et organisateurs , Bravo à eux tous

LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION DEVRONT ÊTRE REMIS PAR LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS POUR LE MERCREDI 19 OCTOBRE 2016.

Contact : lettredemonvillage@orange.fr